

Anticiper et gérer les risques émergents en mutuelle



Déroulé du cours

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

REF : IM9295

Prérequis

Une bonne compréhension du fonctionnement d'une mutuelle et des principes généraux de gestion des risques est souhaitée. Aucune expertise technique préalable n'est indispensable, mais une expérience dans le pilotage, le contrôle ou l'administration d'une mutuelle constitue un atout.

Durée 7h

Profil Animateur

Le formateur est un expert en gestion des risques et en conformité réglementaire dans le secteur assurantiel. Il possède une expérience confirmée en accompagnement de mutuelles et d'organismes d'assurance dans la mise en place de démarches de cartographie et de gouvernance des risques.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Public visé

Cette formation s'adresse aux administrateurs, responsables et collaborateurs opérationnels de mutuelles souhaitant renforcer leur capacité à identifier et anticiper les risques émergents, afin d'intégrer efficacement cette dimension dans leur gouvernance et leur gestion des risques.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de comprendre, identifier et anticiper les risques émergents, afin d'intégrer leur gestion dans les processus et la gouvernance d'une mutuelle.

Programme

- Introduction aux risques émergents et rôle de la gestion des risques
- La fonction clé gestion des risques et son importance dans les mutuelles
- Le lien avec le BGS et les obligations réglementaires
- Définition et typologie des risques émergents
- Panorama des risques émergents actuels et tendances
- Mise en œuvre d'une démarche de gestion face à un nouveau risque
- Méthodologie de cartographie des risques appliquée aux mutuelles
- L'ORSA comme outil d'intégration et d'anticipation des risques émergents
- Positionnement organisationnel et articulation avec la gouvernance
- Étude de cas pratique pour appliquer les concepts

www.jetrouvemaformation.com

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP